

## Niveau de sélection réel des magistères/djce

Par **Weas**, le 13/05/2018 à 13:25

Bonjour à tous,

Je suis étudiant en L2 dans un grosse fac parisienne et je m'intéresse de très près aux formations sélectives type magistère/djce partout en France (même si la région parisienne serait plus souhaitable pour des raisons pratiques).

Pourtant, j'angoisse à la vue des descriptions qu'on me fait de ces formations, tant par les étudiants eux mêmes que sur les sites des différentes formations concernant le niveau de sélection pratiqué.

Pour ma part je suis très handicapé par mon manque de stages. Je ne dispose d'aucun piston et cette année encore je n'aurai pas de stage pour l'été (et ce n'est pas faute d'avoir cherché). Les rares refus explicites que je reçois font référence à mon niveau d'études (je ne suis que deuxième année).

En termes de niveau académique pur, j'ai validé pour l'instant ma L1 à 14 et mon premier semestre de L2 dans ces eaux là. J'espère pouvoir finir mon année de la même manière que la L1.

J'ai l'impression que malgré mes résultats (qui sont bons mais pas extraordinaires), mon dossier ne vaudra pas grand chose: comment justifier d'un intérêt pour les matières (pas encore réellement étudiées) de ces formations alors que je ne suis pas capable, contrairement aux autres candidats, d'afficher des expériences dans des cabinets ou organismes réputés qui les pratiquent (quand je vois les expériences que d'autres étudiants ont déjà dès la L2 et auxquelles je ne pourrais en temps normal prétendre qu'à la sortie du M2, ça me décourage) ...

Je voulais donc connaître vos avis, ou même des retours d'étudiants dans ce type de formations pour exposer le parcours et/ou le parcours à avoir afin d'espérer être admis, et les éléments à mettre en avant au moment de constituer son dossier.

Je vous remercie d'avance,

Weas

Par **Cassation74**, le 13/05/2018 à 15:49

Bonjour,

Je suis en M1 Droit des affaires, aussi je ne pourrai pas vous renseigner sur les DJCE à proprement parler.

Toutefois, je peux vous parler de ma propre expérience. Déjà, vos résultats me semblent loin d'être banals (ou alors les facs de province sont toutes déconnectées des universités parisiennes...). En général, il est courant de dire qu'entre 10 et 12, il s'agit d'une "ligne de flottaison" aux environs de laquelle il est plus difficile de se démarquer des autres étudiants. Au-delà, le dossier sort du lot. Alors pour moi, 14 est une très bonne note, surtout en L2 puisque c'est au cours de cette année que les vraies matières juridiques sont enseignées. De ce point de vue là, je ne pense pas que votre dossier soit aussi banal que ce que vous prétendez. Vous partez donc déjà avec un atout.

Toutefois, il est vrai que l'expérience professionnelle/bénévole est très appréciée pour les M2. Et il est aussi vrai que certains étudiants avec des dossiers contenant d'excellentes notes mais aucune expérience professionnelle ont pu être désavantagés par rapport à d'autres qui avaient des notes moins élevées mais une forte expérience professionnelle.

Je suis toujours étonné d'entendre que des étudiants en L2 disposent d'une grande expérience professionnelle dans le domaine mais il faut croire qu'à Paris, le réseau joue plus qu'en province... Dans tous les cas, vous pouvez quand même, "sans piston", trouver des stages. Pour ma part, j'ai réussi à décrocher un CDI dans un cabinet d'avocats sans avoir fait jouer de quelconque relation... Il est vrai que ce ne seront peut être pas les cabinets les plus prestigieux (je vous conseille à ce titre de vous tourner vers des cabinets à taille humaine, et dans votre lettre de motivation, d'insister sur votre capacité à faire des tâches de secrétariat, de l'archivage.... qui ne nécessitent pas forcément une forte expérience mais qui peuvent justifier un stage).

Vous pouvez également vous tourner vers des services juridiques d'entreprise, banques, assurances et autres...

Mais ciblez essentiellement les petites structures, moins réputées certes, mais qui seront peut être plus enclins à accepter un stagiaire. D'autant plus que dans ces petites structures, vous participerez plus activement aux dossiers juridiques.

Si vous ne trouvez pas, il est important de ne pas rester rien faire. Une expérience professionnelle autre (job étudiant, l'été ou en parallèle des cours) est aussi prise en compte et démontre que l'étudiant sait s'insérer dans le monde du travail. Certains recruteurs en M2 apprécient ce critère (et c'est également le cas du cabinet d'avocats qui m'a recruté) car un étudiant connaissant le monde du travail vaut plus qu'un étudiant n'ayant jamais rien travaillé, à mon avis.

Vous pouvez, si vous ne souhaitez pas travailler dans un travail saisonnier, vous investir dans des missions de bénévolat, associations, etc... en rapport avec le droit (service juridique) ou autre (l'essentiel étant d'avoir une expérience).

Enfin, ne vous tracassez pas outre mesure. Vous n'êtes qu'en L2, et en moyenne, c'est à la fin de celle-ci que les premiers stages (2 semaines) surviennent mais c'est loin d'être le cas de tout le monde... La L3 étant plus propice aux stages. Il vous reste encore un peu de temps pour construire votre expérience professionnelle.

Par **marcu**, le **13/05/2018** à **17:15**

Bonjour,

Je rejoins Cassation74 sur tout ce qu'il a dit.

En deux ans j'ai effectué 5 stages en ayant commencé par une petite structure pour petit à petit évoluer. En effet vous aurez plus de chance d'avoir une première expérience dans un cabinet à taille humaine dans une branche qui ne vous intéresse pas forcément à 100%. Par exemple moi je suis en droit des affaires et j'ai fait mon premier stage en cabinet d'avocats pénalistes. Petit à petit vous allez vous constituer un réseau de professionnels et allez pouvoir recentrer les stages sur le domaine qui vous attire le plus.

Aussi vous avez plein d'associations d'accès au droit qui recherchent des étudiants, très peu y pensent mais c'est un réel plus. De même dans le dossier du DJCE auquel je postule cette année ils demandent si on a participé à une expérience culturelle pour l'université donc si vous pouvez intégrer le bureau d'une association c'est non négligeable (cette année j'ai été dans une association d'éloquence, c'est tout bête mais c'est également un petit plus).

Par **Weas**, le **13/05/2018** à **18:17**

@Cassation74

Je note avec attention tout ce que vous avez dit, et donc particulièrement le fait de ne pas rester sans rien l'été. Sinon, oui le réseau parisien peut faire des miracles pour certains (pour ne pas citer de noms, disons des stages en L1 et L2 dans les cabinets où les étudiants en m2 djce font habituellement leurs stages de fin d'études ...).

C'est également noté pour les petites structures, même si j'ai tenté quasi exclusivement ces petites structures. Néanmoins, j'avoue avoir visé des domaines du droit des affaires (dans lesquels je n'ai pas d'expérience même au niveau des enseignements à la fac) afin que ces stages se rapportent le plus possible au contenu des formations que j'espère intégrer.

@marcu

J'en déduis donc que le domaine du stage n'a pas à se cantonner à 100% à la formation qu'on vise ? J'avais un peu peur qu'un stage à première vue sans rapport avec le djce soit peu considéré, même si à mon sens c'est de l'expérience acquise. Mais je note également cette idée d'évolution petit à petit (comme je le dis à @cassation74, je n'ai pas visé de "grosse structure", mais des structures en rapport avec les matières qu'on retrouve habituellement en Djce histoire de pouvoir les lier au magistère/djce)

D'autre part, je peux vous demander à quel Djce vous vous destinez, et quels sont à peu les profils des admis ?

Merci en tout cas pour vos réponses !

Par **marcu**, le **13/05/2018** à **19:48**

Weas vous avez tout compris. Pour exemple en L2 j'ai postulé chez un administrateur judiciaire pour y faire un stage et je pensais être "utile" pour lui. Bien évidemment je n'ai pas eu de réponse. En L3 j'ai rententé car là c'était la bonne, j'avais suivi des cours de droit des affaires, etc. Je n'ai pas non plus été reçu.

Et c'est cette année, en M1, que je me dis que je peux tout juste espérer bosser dans une telle étude car déjà là mes bases dans la matière sont fragiles mais alors en licence c'était impensable.

Ainsi pour une première expérience visez plutôt un petit cabinet généraliste de 3 ou 4 avocats où vous pourrez déjà être utile. Tournez vous vers les cabinets d'affaire quand vous aurez déjà un ou deux stages à votre actif. Après c'est tout bête mais précisez que c'est un stage d'observation non rémunéré dans votre demande.

Les facs de droit ce ne sont pas les écoles de commerce, en commerce ils font des stages obligatoires chaque année + l'été donc c'est la guerre des CV. En droit il n'y a pas ou peu cette culture du stage donc vous vous démarquerez très rapidement avec deux stages, surtout en licence.

Le DJCE fonctionne en réseau, on classe les universités que l'on vise et lors d'une commission les intéressés par votre profil se manifesteront dans l'ordre de vos voeux. Le profil des admis c'est forcément l'excellence universitaire mais pour autant il arrive qu'il y ait des exceptions (ne pas forcément exiger 14 de moyenne en licence et valoriser les stages par exemple), on verra bien.